



REUNION DU COMITE DE DIRECTION

DU 13 NOVEMBRE 2014

Sous la présidence de Christian LAGRANGE, cette réunion s'est tenue le 13 novembre 2014 à 18 heures 30 au siège du CDOS 3, avenue Louis Laroche à Guéret.

Assistaient à la réunion :

Pascal DARFEUILLE, Jean-Louis DEBELLUT, Richard DROCOURT, Christian LAGRANGE, Gérard LESTERPT, Laurent MICOURAUD, Gilles PEINAUD, membres du C.D.O.S.
Sébastien LAVAUD, Agent de développement

Excusés :

Denis CHANUDET, Philippe LAFRIQUE, Yves ORLIANGES

Absents :

Christine DUPUY, Jean-Luc GIRAUD

Notre comité de direction compte douze membres. Nous notons la présence de sept membres élus. Le quorum étant atteint, ce comité de direction peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- 1) La Maison Départementale des Sports: Déménagement + inauguration
- 2) La Soirée des Trophées des Sports
- 3) Le programme de Formation 2015
- 4) Préparation de l'AG 2014
- 5) Compte rendu Financier
- 6) Questions diverses

Le président présente les excuses de Denis CHANUDET, Philippe LAFRIQUE et d'Yves ORLIANGES.

1) LA MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS : DEMENAGEMENT + INAUGURATION

Notre futur immeuble, actuellement occupé par la banque CIC, sera disponible à la fin de la deuxième quinzaine de décembre 2014. Si le départ de la banque est programmé vers le 18 décembre, la démolition du sas d'entrée ne sera pas effective immédiatement. Compte tenu de ces paramètres, notre arrivée début janvier reste la plus probable. Afin de ne pas régler les taxes foncières de l'appartement actuellement occupé, un déménagement s'impose avant le 31 décembre 2014.

La date du samedi 13 décembre est retenue pour ce dernier. Toutes les bonnes volontés sont conviées à 9 heures pour transférer tous les mobiliers, les matériels, les archives du C.D.O.S., du CD Basket, du CD Pétanque et du

C.R.I.B., dans le sous-sol de l'ex-magasin de quincaillerie. Tous ces éléments rejoindront les bureaux et les armoires déposés en ces lieux.

Pour ce déménagement, Pascal DARFEUILLE, président du CD Pétanque disposera de plusieurs personnes de son comité.

Pour faciliter cette opération, l'agent de développement demandera un arrêté d'interdiction de stationnement entre l'entrée de LA MONTAGNE et la porte d'accès au sous-sol de la réserve Reynaud du vendredi 18 heures au samedi 18 heures. Ainsi, nous pourrons circuler plus librement et, éventuellement, installer un matériel de levage pour descendre les mobiliers et les matériels.

Pour le nouvel immeuble, la situation s'établit ainsi :

- La confirmation des structures pour occuper un bureau est parvenue à l'agent de développement ainsi que leurs logos respectifs pour la signalétique.
- Le contrat de la box actuelle sera résilié et le routeur mis en place dans le nouvel immeuble permettra de satisfaire les connexions internet de tous les futurs locataires.
- Le planning des salles de réunion mentionnera les demandes respectives et l'agent de développement validera les réservations.
- Pour les clés et les horaires d'ouvertures au public ainsi qu'aux CD, le règlement intérieur précisera les modalités.
- Un projet d'étude pourra être demandé au pôle domotique du lycée Favard concernant la sécurisation de l'accès.
- La boîte aux lettres sera commune et le dispatching du courrier s'effectuera en interne.
- Les bureaux ne doivent pas être fermés à clés pour des raisons de sécurité et, éventuellement, le ménage. En principe, le C.D.O.S. prendra en charge le ménage des parties communes à une périodicité qui reste à préciser.
- L'inauguration : en février et la date reste à préciser.

2) LA SOIREE DES TROPHEES DES SPORTS

La date du vendredi 12 décembre a été retenue et cette manifestation se déroulera salle Fayolle à Guéret.

Le modèle d'invitation des autres années sera reconduit et adressé par les services de l'état. Deux cents cartons d'invitation seront émis la semaine prochaine. Pour leur part, le C.D.O.S. et l'association départementale des médaillés de la Creuse adresseront leurs invitations personnelles. Comme à l'accoutumée, le carton-réponse sera à retourner au président des médaillés de la Creuse.

L'ordre des interventions prévu lors des réunions de travail ne change pas.

Monsieur le Préfet de la Creuse sera présent dès la remise des trophées. Il devrait en être de même pour les autorités des collectivités territoriales.

3) LE PROGRAMME DE FORMATION 2015

Suite aux questionnaires retournés et à leur exploitation, le programme proposé comprendra :

- Le P.S.C.1 qui a connu une très forte demande en 2014.
- En matière informatique : Powerpoint, Photoshop pour la réalisation de diaporama et de retouche de photos.
- La préparation d'une A.G. et sa tenue.
- Le partenariat avec les structures sportives.
- La communication par les réseaux sociaux : Tweeter, Facebook.
- La responsabilité des dirigeants et le transport des mineurs.
- Basicompta : suite à la formation de l'agent de développement du C.D.O.S. à Poitiers, la mise en œuvre et la formation des utilisateurs adhérents à ce logiciel comptable s'effectuera. Elle sera dispensée le soir ou en journée suite à l'étude de la situation de la structure. Le coût de cette prestation reste à définir selon les modalités d'intervention.

4) PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE - BILAN DE L'ANNEE 2014

La date du vendredi 23 janvier 2015 est retenue. En principe, nous investirons les nouveaux locaux du comité départemental de tennis. Dans l'hypothèse où ces derniers ne seraient pas disponibles, Gilles PEINAUD propose de formuler une demande d'accueil au club house du R.C.G.C. à Cher du Prat.

5) COMPTE RENDU FINANCIER

A la demande du président, ce point de l'ordre du jour sera traité après les questions diverses.

6) QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est formulée.

Sébastien LAVAUD, l'agent de développement du C.D.O.S., quitte cette réunion du comité directeur.

Le compte rendu financier est présenté par le trésorier du C.D.O.S.

Pour l'aménagement de la Maison des Sports, le Conseil Général a versé 10 000€ et cette somme sera investie.

Reçu à la D.R.J.S. du Limousin au sujet de la dotation au C.D.O.S. de la Creuse, le président et le trésorier n'obtiennent pas une augmentation de cette dernière.

Pour financer l'emploi de l'agent de développement, il s'avérerait que les sommes réclamées par le groupement d'employeurs "**La Castemarchoise**" au C.D.O.S. soient supérieures au montant estimé malgré les aides apportées par le Conseil Régional du Limousin et le Conseil Général de la Creuse.

Le trésorier précise que la réalisation budgétaire 2014 entrainera un déficit de l'exercice qui avoisinera les 13 000 €.

En ce qui concerne les années 2015 et 2016, si les sommes réclamées par le groupement d'employeur se maintiennent à ce niveau, notre fonds de réserve s'épuisera.

C'est pourquoi, il est instamment demandé à Gérard LESTERPT, président du groupement d'employeur, de vérifier et d'apporter les éléments justificatifs de cette situation qui perdure depuis plusieurs mois.

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour, le président clos cette réunion à 20 heures 15.

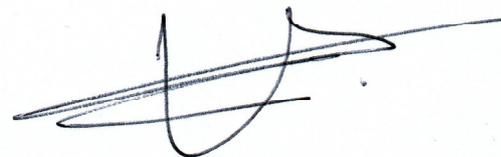
Fait à Guéret, le 13 novembre 2014

Le secrétaire,



Jean-Louis DEBELLUT

Le président,



Christian LAGRANGE